

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Aide- Soignant
Emploi	Soignant
Métier	Aide -soignant
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle ADIS
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0211 Z59 UN
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2245- Unité du Neurodéveloppement

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'aide-soignant est placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction des Soins : Directeur des Soins, Cadre Supérieur de Pôle, Cadre de Santé et sous l'autorité fonctionnelle du Médecin responsable de pôle. L'aide-soignant exerce son activité en collaboration avec l'infirmier, sous sa responsabilité dans le cadre de son rôle propre.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Cycle de travail en 12h
- Amplitude horaire : 7h – 20h
- Horaires prédéfinis 7h-19h / 08h-20h
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service et de l'organisation du pôle et d'actions ponctuelles programmées
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service
- En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et si besoin dans l'institution

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Hospitalo-Universitaire Autisme et neuroDéveloppement et inclusion sociale est un pôle de recours à vocation régionale dédié à la prise en charge des troubles du neurodéveloppement associé à un trouble du développement intellectuel.

Son projet s'appuie sur 3 fondements :

- Le respect de l'autodétermination des usagers,

- La co-construction de leur projet avec leur tuteur, leurs proches et les professionnels du secteur médico-social afin d'accompagner au mieux la réussite de leur projet et leur inclusion sociale,
- La priorité donnée aux prises en charge ambulatoires, avec la réduction du recours à l'hospitalisation

Principes du projet destinés à répondre aux besoins des usagers porteurs d'un trouble du neuro développement associé à une déficience intellectuelle et aux recommandations de bonnes pratiques :

- Lisibilité et réactivité du dispositif favorisant l'accès aux soins à courte échéance ;
- Gradation des soins priorisant les prises en charge extrahospitalières, afin de limiter les institutionnalisations ;
- Décloisonnement, favorisant la fluidité des parcours ;
- Intensification du travail avec les partenaires (aidants, la médecine de ville, les structures médico-sociales...)

Principes généraux d'organisation :

- Demandes de prises en charges adressées au guichet unique du pôle
- Gradation des soins : priorités aux suivis sur le plateau ambulatoire, recours aux équipes mobiles lorsque les troubles sont plus intenses ou à une hospitalisation lorsqu'il s'avère nécessaire d'ajuster le traitement.
- Le recours aux équipes mobiles permet :
 - L'évaluation des comportements défis en milieu écologique
 - Une alternative à l'hospitalisation pour éviter les ruptures dans le parcours de soins

Nature des soins : réhabilitation psychosociale- psychoéducation et pair-aidance familiale

- Déploiement des outils de soins de la réhabilitation psychosociale sur tout le pôle,
- Psychoéducation et pair aidance : Adaptation du programme bref aux usagers pris en charge sur le pôle- Création d'un DU de pair-aidance familiale

Recherche et formation

- Enseignement dispensé par les professionnels du pôle sur les pratiques orientées vers la réhabilitation psychosociale, l'aide aux aidants, les maladies rares dans le cadre de la labellisation du Centre de Recherche des Maladies Rares d'origine génétique à expression psychiatrique (Génopsy).
- Poursuite et amplification de la recherche consacrée aux troubles du Neuro développement et à l'Autisme dans le cadre du Centre d'Excellence iMIND.

Le pôle Hospitalo-Universitaire ADIS comprend :

Un plateau ambulatoire avec :

- Une unité d'évaluation spécialisée pour les patients atteints de troubles du neurodéveloppement : consultation de génétique, de neurologie (EEG, EMG) et de neuro pédiatrie, d'algologie, préparation aux examens.
- Une unité dédiée à l'évaluation et à la prise en charge des comportements-défis
- Une unité d'accompagnement des familles : accompagnement individualisé, groupe multifamilial, programme de psychoéducation BREF-ADIS, LEO.
- Une équipe mobile : dédiée aux patients à partir de 6 ans : Interventions sur site (famille ou structure médicosociale) pour la gestion de situations de crise, la préparation en amont des hospitalisations, l'accompagnement post-hospitalisation, l'accompagnement des transitions (intégration en structure, transfert d'une structure à une autre), l'adaptation de l'environnement du patient...

Une unité d'hospitalisation :

Unité de recours à vocation régionale spécialisée de 10 lits pour la prise en charge d'usagers à partir de 16 ans présentant un comportement défis associé à une déficience intellectuelle, rendant impossible le maintien dans le milieu écologique du patient.

Une Maison d'Accueil Spécialisée :

La MAS Maurice BEAUJARD, qui dispose de 40 places, dédiée à la prise en charge de résidents souffrant de troubles du neuro-développement associés à une déficience intellectuelle.

Un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile :

Le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile « Les Passementiers » est une structure médico-sociale. Le SESSAD propose un accompagnement vers l'autonomie, à visée inclusive, construit sur la base d'évaluations pluri-professionnelles desquelles sont issus des objectifs ciblés et des moyens repérés prenant en compte les particularités des personnes avec un TSA.

L'unité du Neurodéveloppement est une unité fonctionnelle de 10 lits d'hospitalisation plus un lit de polysomnographie. Les patients accueillis sont des jeunes adultes à partir atteints de troubles du neuro-développement associés le plus souvent à un trouble du développement intellectuel

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

- L'aide-soignant réalise dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, d'éducation à la santé et relationnels afin de préserver ou restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.
- Le rôle de l'aide-soignant s'inscrit dans une approche globale qui, outre la participation aux soins, implique une prise en charge sensorielle, psychologique, communicationnelle et comportementale de la personne soignée. L'infirmier s'inscrit et travaille en étroite collaboration dans une équipe pluri professionnelle

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- **Fonction accueil**
 - Contribue à l'accueil, l'installation et au confort des patients
 - Participe à l'accueil et à l'information des familles et des visiteurs dans son champ de compétences
- **Soins d'hygiène :**
 - Respect de la pudeur et de l'intimité du patient
 - Respect des notions d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité
 - Recherche des ressources du patient : maintenir ses acquis et développer ses compétences
- **Fonction hôtelière**
 - Commande des repas en adéquation avec les régimes alimentaires, les goûts et aversions des patients dans le respect des convictions culturelles
 - Déconditionnement et mise en chauffe des repas dans le respect des protocoles
 - Accompagnement du patient dans la prise du repas avec aide totale ou partielle, dans une démarche éducative (restaurer, maintenir et développer les acquis)
- **Fonction hygiène hospitalière :**
 - Hygiène et nettoyage de l'environnement immédiat du patient
 - Evacuation des déchets et du linge sale dans le respect des procédures

• **Fonction logistique :**

- Vérification du matériel
- Evaluation des besoins en linge, en produit d'hygiène et de toilette ainsi que l'usage unique et les produits alimentaires
- Gestion des commandes au regard des besoins repérés
- Suivi des stocks, organisation du rangement en fonction des dates de péremption

• **Fonction pédagogique :**

- Participation à l'accueil et à l'encadrement des étudiants et/ou des nouveaux professionnels

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

En collaboration avec l'équipe pluri professionnelle, l'aide-soignant participe à la prise en charge globale du patient en s'inscrivant dans le référencement de celui-ci.

- Identification et évaluation des besoins physiques, physiologiques, psychologiques, sensoriels et communicationnels des patients
- Travail en collaboration avec l'équipe médicale dans une démarche de coordination des actions de soins pour une cohérence du projet de soin individualisé du patient
- Observation des comportements non verbaux
- Participation à l'organisation et à l'animation d'activités thérapeutiques et/ou occupationnelles
- Proposition en pleine initiative d'évolution dans l'environnement proche et la prise en charge des patients hospitalisés
- Mise en œuvre de sorties à l'extérieur de l'unité
- Transmissions orales et écrites des observations (relèves, réunions cliniques)
- Utilisation pluriquotidienne du dossier patient informatisé
- Utilisation quotidienne de sa messagerie informatique professionnelle
- Au niveau institutionnel, participation aux appels PTI (protection du travailleur isolé : appel urgence-violence et/ou détresse vitale) et à l'organisation des soins sécurisés.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacité à contribuer à l'identification des besoins physiques, psychologiques, physiologiques sensoriels et communicationnels du patient
- Capacité à établir des relations adaptées avec les personnes soignées et leur entourage
- Capacité d'adaptation de sa pratique en lien avec les comportements défis de la personne hospitalisée
- Capacité d'anticipation, sens de l'organisation et des priorités
- Capacités à s'inscrire comme co-animateur dans l'animation de groupes médiatisés
- Capacités à s'inscrire dans une dynamique de formation permanente
- Esprit d'initiative dans le respect de son champ de compétences
- Capacité de communication écrite et orale

- Capacité à utiliser les logiciels informatiques
- Aptitude à travailler en équipe pluri professionnelle
- Rigueur et conscience professionnelle
- Disponibilité
- Dynamisme et autonomie

10. Diplôme requis

- Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant (DPAS) ou CAFAS

11. Connaissances spécifiques attendues

- Expérience en structure sanitaire ou médico-sociale auprès d'usagers atteints de troubles du neurodéveloppement et/ou de trouble du développement intellectuel
- Connaissance des règles d'ergonomie et de manutention des malades
- Connaissance de la législation sur les hospitalisations en psychiatrie
- Connaissance et respect du secret professionnel
- Connaissance et respect des règles et devoirs des agents de la fonction publique hospitalière
- Pratique de l'informatique

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle ADIS		
Modifications apportées par la nouvelle version		
Mise à jour		
Rédaction	Vérification	Validation
Anne DUCHAMP Cadre supérieure de santé	Fabrice MARTIN Cadre supérieur de santé	Pierre-Hubert DUCHARME Directeur des soins